

Règlement particulier de FAISONS SIMPLE
Vendredi 28 et samedi 29 Août 2026
Gymnase Jean Rostand - Lamotte-Beuvron



- **Date de la compétition :** Vendredi 28 et samedi 29 août 2026.
- **Ouverture des inscriptions :** le 6 juillet 2026 à 00 h 00. **Clôture des inscriptions :** le 21 août 2026 à 23 h 59. La date de CCPH pris en compte sera le 20 août 2026. Les tableaux seront constitués le 25 août 2026
- La compétition est autorisée sous le numéro de dossier **2506465**.
- La compétition est ouverte aux joueurs licenciés à la FFBad, à partir de la catégorie **Minimes** et jusqu'au classement **R4**.
- Le **judge-arbitre** est **Guillaume CHENUET** et le **GEO** est **Valérian MANDELBLI**.
- La compétition se disputera en **Simple Hommes** et **Simple Dames**, avec des poules de 4 joueurs privilégiées, suivies d'un tableau à élimination directe avec 2 sortants par poule. Des poules uniques de 5 joueurs pourront également être constituées.
- Les matchs se dérouleront en **auto-arbitrage**, selon le système de scoring officiel en **2 sets gagnants de 21 points**.
- Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité à 70. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera établie selon les critères suivants, par ordre de priorité :
 - l'équilibrage du nombre de joueurs dans les différentes séries ;
 - la date de réception de l'inscription complète (accompagnée du règlement) ;
 - les joueurs inscrits dans leur série de classement.

Les organisateurs se réservent également le droit de regrouper les séries insuffisamment représentées.

- Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées via **Badnet** ou **eBad**. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou par e-mail. Les convocations seront générées depuis Badnet et envoyées aux contacts renseignés lors de l'inscription, au plus tard **3 jours avant le début de la compétition**. Tout forfait déclaré après le tirage au sort sera signalé à la Ligue et ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié auprès de la **Ligue Centre-Val de Loire de Badminton**, au plus tard **5 jours après le tournoi**.
- Le montant de l'inscription est fixé à **16 €** pour un tableau.
- Les participants fourniront les volants de manière équitable pour leur match. Les volants officiels sont les **RSL 3** pour les plumes et les **Yonex Mavis 500** pour les volants plastiques.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est fixé à **20 minutes**. Il débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des joueurs concernés.
- Le temps d'échauffement autorisé sur le terrain est de **3 minutes**.
- Un volant touchant la structure sera considéré **let** au service (une seule fois), puis **faute** en jeu.
- Le remboursement des frais d'inscription sera effectué :

- avant le tirage au sort, si l'organisateur est informé du forfait ;
 - après le tirage au sort, uniquement sur présentation d'un certificat médical ou de tout justificatif attestant de l'impossibilité de participer.
-
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'accident ou de tout autre incident.
 - L'organisation pourra être amenée à prendre des photographies durant la compétition pour son site internet, ses réseaux sociaux ou tout autre support de communication. La participation au tournoi vaut acceptation de l'utilisation de son image dans ce cadre.
 - Le règlement général des compétitions de la FFBad s'appliquera pour tous les points non prévus dans le présent règlement.
 - Toute participation au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.